



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**HAUSSE DES COUTS DE L'ENERGIE :  
LE PREFET S'ENGAGE  
AUX COTES DES COLLECTIVITES**

**Arras, le 2 février 2023**

Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, a convié hier, en présence de Claude GIRAULT, Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP) du Pas-de-Calais, les parlementaires, les présidents des intercommunalités et les maires des communes de plus de 10 000 habitants du département, afin d'accompagner les collectivités face à la hausse des coûts de l'énergie.

Le préfet a ainsi sensibilisé à nouveau les représentants des collectivités à l'ensemble des dispositifs mis en œuvre par l'Etat pour diminuer leurs factures d'énergie, notamment :

- le filet de sécurité
- le bouclier tarifaire
- l'amortisseur d'électricité
- la baisse de l'accise sur l'électricité

Ces dispositifs sont détaillés sur le site internet du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires : <https://www.ecologie.gouv.fr/hausse-des-prix-lenergie-toutes-mesures-soutien-mises-en-place-gouvernement> .

Lors de cette réunion, le préfet a également présenté aux élus le fonds vert, dispositif inédit visant à accélérer la transition écologique dans les territoires. Doté de crédits déconcentrés aux préfets (99.53 millions d'euros pour les Hauts-de-France), ce fonds est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

**Le préfet du Pas-de-Calais a tenu à apporter une réponse forte aux collectivités territoriales. Les services de l'Etat seront à leurs côtés pour les aider à faire face à ce contexte difficile.**

**Service Départemental  
de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : [pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr)



[www.pas-de-calais.gouv.fr](http://www.pas-de-calais.gouv.fr)



[@prefetpasdecals](https://www.facebook.com/prefetpasdecals)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)